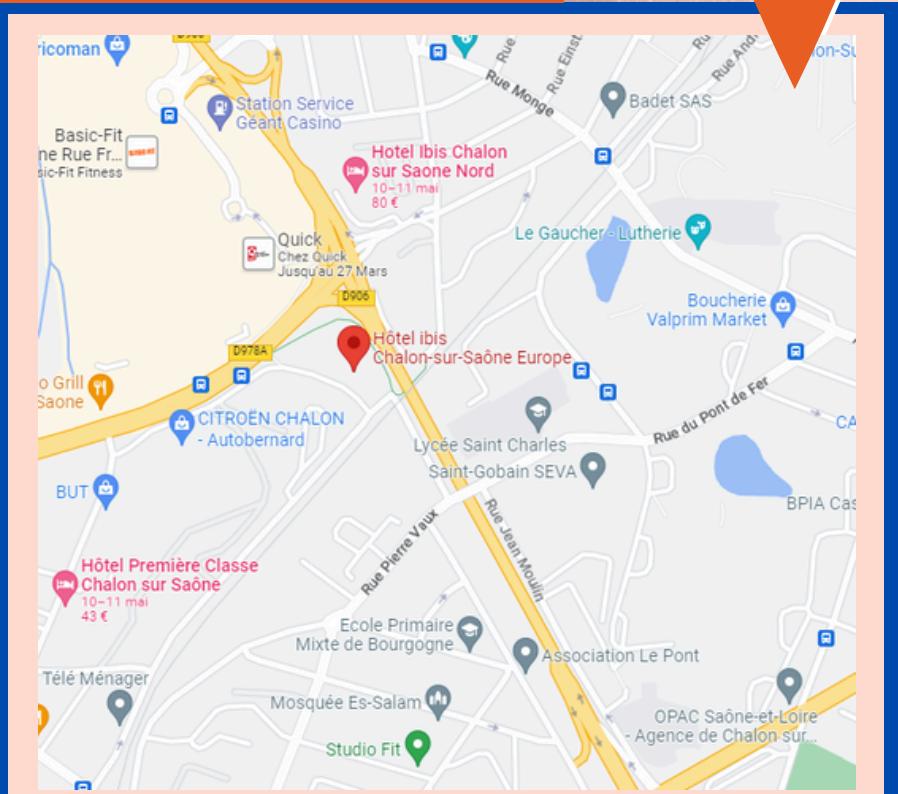
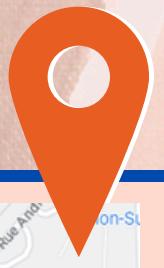


LIEU DE FORMATION :



HÔTEL IBIS EUROPE
2 RUE GEORGES FEYDEAU,
71100 CHALON-SUR-SAÔNE.
03 85 41 04 10

PROGRAMME

FORMATION D'INCLUSION AU RÉSEAU BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.



JEUDI ET VENDREDI
01 & 02
OCTOBRE 2026,
À CHALON-SUR-SAÔNE

CONTACT D'INSCRIPTION :

MÉNANA CHEMINI

Coordinatrice Régionale

mail : coordinatricebfc@tabagir.fr

Tél : 06.12.90.46.50 / 03.86.52.33.12

FINANCIÉ PAR



JEUDI

08H45 : Arrivée des participants – Accueil
09H00 : Présentation Tab'agir
09H10 : Présentation de la formation
09H25 : Tour de Table
10H05 : Connaissances sur le tabac
11H05 : Relaxation dynamique + pause détente
11H35 : La dépendance
13H00 : REPAS
14H30 : Du conseil minimal à l'entretien motivationnel
15H30 : Activité énergisante
15H40 : Outils en tabacologie - dossier INPES – recommandations
17H10 : Pause détente
17H25 : L'approche en consultation, traitements pharmacologiques
18H25 : Les nouveaux produits du tabac et la e-cigarette
19H00 : Fin de la journée
19H30 : REPAS

VENDREDI

08H30 : Préparation de la journée/relaxation dynamique
08H40 : Tabac au féminin, tabac et grossesse
09H40 : Mini jeux de rôle
10H30 : Pause détente
10H45 : Approche psychologique (dont TCC)
12H00 : REPAS
13H30 : Ateliers par profession (prescription, diététique, psychologique)
15H15 : Tab'agir mode d'emploi
16H00 : Post-test - bilan de fin de formation
16H30 : Adhésion
17:00 : Fin de formation

JEUDI ET VENDREDI 01 & 02 OCTOBRE 2026 À CHALON-SUR-SAÔNE

BULLETIN À COMPLÉTER AVANT LE 28 AOÛT 2026

Dans la limite des places disponibles

Ménana CHEMINI - Coordinatrice régionale :

• Par mail : coordinatricebfc@tabagir.fr • Par tél : 06.12.90.46.50

Nom Prénom :

Profession* :

N° RPPS ou N° Adeli :

Adresse(s) (noter si plusieurs lieux de consultations) :

.....

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Tél pro :

Tél perso :

Mail :

Mail sécurisé :

Je pratique des consultations en distanciel : OUI NON

Pris en charge par Tab'agir pour tous les professionnels :

Le repas du jeudi midi : OUI NON

Le repas du vendredi midi : OUI NON

Souhaitez-vous que nous vous réservions la nuitée** du jeudi ?

OUI NON

** Seule la nuitée des professionnels libéraux sera prise en charge par Tab'agir, s'il y a plus de 45 min de route.

La nuitée des salariés restera à la charge de leur structure.

Le repas du soir sera pris en charge pour tous les participants, quel que soit leur statut.

*Pour les diététicien.nes et psychologues clinicien.nes merci de nous joindre vos diplômes

Pour les libéraux : les frais de déplacement et l'indemnité compensatoire seront versés par virement en même temps que les premières consultations (RIB).